

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 juin 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 22 juin 2017

Publié le 30 juin 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. Guillaume RUET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Hélène ROY	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. André GERVAIS	M. Denis HAMEAU	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Yves PIAN	Mme Sandrine RICHARD	

### *Membres absents :*

M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Louise MARIN	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Lydie CHAMPION	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Michèle LIEVREMONT	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**

### **BGE Perspectives - Accueil de porteurs de projet et accompagnement de créateurs d'entreprises - Demande de subvention 2017**

Créée en janvier 2003, la Boutique de Gestion de Côte-d'Or (BGE Perspectives) propose aux porteurs de projet, un accompagnement dans leur démarche de création (de l'idée au projet), global, personnalisé et structurant permettant l'émergence d'activités économiques pérennes. Ses missions sont complémentaires à celles de l'agence de développement économique locale, Dijon Développement.

Ce sont des actions dites de sensibilisation, d'animation, d'information, de formation, de création de lieux d'échanges et de partage d'expériences de porteurs de projets potentiels et de jeunes créateurs. Sont ainsi mis en place :

- des ateliers thématiques : paroles d'experts, matinées de l'initiative, réunion d'information sur le régime d'auto-entrepreneur,
- l'animation d'un réseau de créateurs d'entreprise,
- la participation à des actions d'émergence et de sensibilisation.

En 2012, BGE Côte d'Or a fusionné avec BGE Saône et Loire devenant BGE Perspectives. Leur siège social se situe parc Valmy 44 rue Françoise Giroud à Dijon, locaux partagés avec Bourgogne Active.

Aujourd'hui l'équipe BGE Perspectives est composée de 25 salariés, 20 conseillers dont 6 intervenants sur le territoire du Grand Dijon et 5 personnes assumant des fonctions support d'administration et de direction. Le conseil d'administration accueille 10 bénévoles.

Les activités de BGE Perspectives réalisées en 2014, 2015 et 2016 sont retracées ci-après :

<b>Activité globale de la Boutique de Gestion en Côte d'Or</b>									
	<b>2014</b>	<b>activité répertoriée Grand Dijon</b>		<b>2015</b>	<b>activité répertoriée Grand Dijon</b>		<b>2016</b>	<b>activité répertoriée Grand Dijon</b>	
Accueils	467	308	66%	450	298	66%	723	530	73%
Accompagnements	353	227	64%	316	196	62%	468	336	72%
Entreprises suivies	85	68	80%	124	70	56%	110	49	45%
Création d'entreprises	130	90	69%	103	64	62%	135	96	71%

Il convient de préciser que l'augmentation significative en 2016 de l'activité de la BGE s'explique par les prestations effectuées dans le cadre d'ACTIV'CREA que Pôle Emploi lui a confié. Les entreprises créées avec l'aide de la BGE ont une pérennité à 3 ans de 75 %, qui est supérieur à la moyenne qui est de 66%.

Les entreprises créées sont en majeure partie de très petites entreprises. Il s'agit donc souvent de la création de l'emploi du créateur d'entreprise, assortie quelques fois d'emplois salariés.

Depuis 2007, la Communauté Urbaine du Grand Dijon lui apporte son soutien financier, au titre de l'accueil et de l'accompagnement des créateurs de projet aux côtés de partenaires institutionnels : le FSE, la DIRECCTE (dispositif NACRE), le Conseil régional de Bourgogne Franche Comté et la Préfecture (Droit des Femmes) ...

L'aide du Grand Dijon a porté plus particulièrement sur :

- L'accueil de 50 porteurs de projet ;
- L'accompagnement de 20 porteurs de projet.

BGE Perspectives sollicite, du Grand Dijon, une participation financière de **18 000 €**, soit une demande identique à celle de 2016.

Le montant demandé représente 1,29 % du budget prévisionnel 2017 de BGE Perspectives, qui s'élève à 1 391 894 € (voir budget ci-joint).

Il est proposé de reconduire le soutien du Grand Dijon pour l'année 2017, à hauteur de **15 000 €**, et de conditionner le versement de la somme à l'atteinte des objectifs suivants :

Accueil de 60 porteurs de projet du Grand Dijon (soit 75 € par accueil hors ACTIV CREA)	4 500,00 €
Accompagnement de 20 porteurs de projet du Grand Dijon (soit 525 € par porteur de projet hors ACTIV CREA)	10.500,00 €

Un premier acompte de 50 % de la subvention (soit 7.500 €) pourra être versé dès lors que BGE Perspectives justifiera de la réalisation de la moitié des objectifs prévus en 2016 ; le solde sera versé sur présentation d'un bilan faisant apparaître les résultats obtenus à hauteur des objectifs fixés.

Le financement sollicité permettra également à BGE Perspectives, de mener à bien l'ensemble des missions transversales mises en place. BGE Perspectives s'engage également à rechercher d'autres partenariats financiers (collectivités territoriales, ...).

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 15 000 € au titre de l'exercice 2017 à BGE Perspectives, selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 73  
          CONTRE : 0

ABSTENTION : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 17 PROCURATION(S)*